

Image not found or type unknown



Titre de sejour , droit au travail

Par **boy75003**, le **19/03/2012** à **12:18**

Bonjour, je vis avec un Brésilien depuis 8 mois, pacsé depuis le 12 janvier 2012 nous n'arrivons même pas à obtenir un titre de séjour, ils demandent 1 an de pacs pour cela, ... non a trouvé un employeur mais il réclame une carte de residence ou titre de séjour, non ne sait plus quoi faire, il a besoin d'un travail même au black mais rien n'aide. boy75003@hotmail.fr pour me répondre svp